

Belles familles de soldats

Crocherie

Dans les archives numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Crocherie** donne les informations suivantes :

Il est né le 24 avril 1876 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Paul Crocherie et de Contrastin Bernarde, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1896, il a déclaré résider à Cazères et être menuisier.

Il avait les cheveux, les sourcils et les yeux châains, le front découvert, le nez large, la bouche moyenne, le menton à fossette et le visage ovale.

Il mesurait 1.65 m. et il avait un degré d'instruction de 3.

Il a été classé « service auxiliaire » pour cause de myopie.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} octobre 1900. Certificat de bonne conduite accordé.

Maintenu « service auxiliaire » par la commission de réforme de Saint-Gaudens le 17 novembre 1914.

Incorporé au 23^e régiment d'artillerie de Toulouse à compter du 22 octobre 1915.

Arrivé au corps le dit jour.

Détaché à l'usine de constructions automobiles Rougé à Cazères du 7 novembre 1915.

Passé au 57^e régiment d'artillerie le 10.11.1917 (Dépêche ministérielle du 22.10.1917).

Détaché comme agriculteur le 13 mai 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 24 janvier 1919, au dépôt démobilisateur du 57^e régiment d'artillerie, se retire à Cazères.

Passé au 23^e régiment d'artillerie le 31.07.1919 (Décision du Général commandant la 17^e Région).

Libéré du service militaire le 10.11.1925. Marié, 3 enfants.

*

* *

Dans les archives numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de Pierre **Crocherie** donne les informations suivantes :

Il est né le 2 décembre 1879 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Joseph Crocherie et de Abeillon Raymonde domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1899, il a déclaré résider à Cazères et être menuisier.

Il avait les cheveux noirs, les yeux châains, le front couvert, le nez effilé, la bouche petite, le menton rond et le visage ovale. Il mesurait 1.65 m. et il avait un degré d'instruction de 3.

Pour son service militaire, il a été dispensé (Article 22) pour soutien de famille.

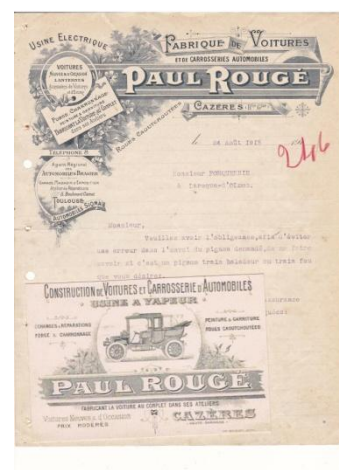
Incorporé à compter du 14 novembre 1900, arrivé au corps du 18^e régiment d'artillerie et 2^e canonnier servant le même jour.

Mis dans la disponibilité le 21 septembre 1901. Certificat de bonne conduite accordé.

Réformé n° le 4 novembre 1907 par la commission spéciale de réforme de Saint-Gaudens pour psoriasis étendu.

Maintenu réformé par le conseil de révision de Cazères du 11 décembre 1914.

Classé « bon pour le service armé » par la commission de réforme de Muret du 24 mars 1917.(Loi du 20.02.1917).



Incorporé à compter du 22 mai 1917. Arrivé au corps du 3° groupe d'aviation de Bordeaux le 24 mai 1917 et soldat de 2° classe le dit jour.

Parti aux armées le 12.08.1917.

Passé au 1° groupe d'aérostation (2° compagnie d'ouvriers d'administration) le 9 novembre 1917.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 14 février 1919, au dépôt démobilisateur du centre spécial d'aérostation de la 17° région de Toulouse, se retire à Cazères.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 2° régiment d'aérostation le 10 janvier 1927. Libéré du service militaire le 10 novembre 1928.

Campagnes : contre l'Allemagne : du 24.05.1917 au 13.02.1919

Intérieur : du 24.05.1917 au 11.08.1917,

Aux armées : du 12.08.1917 au 13.02.1919.